AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-09-964

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 461 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS À L'AQUEDUC, LA FOURNITURE DE L'EAU AU COMPTEUR ET L'UTILISATION DE L'EAU PROVENANT DE L'AQUEDUC PUBLIC

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

Que le conseil municipal a adopté le 13 septembre 2022, le Règlement portant le 2022-09-964 intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 461 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS À L'AQUEDUC, LA FOURNITURE DE L'EAU AU COMPTEUR ET L'UTILISATION DE L'EAU PROVENANT DE L'AQUEDUC PUBLIC** ».

Que l'objet de ce règlement est de modifier le règlement concernant les branchements à l'aqueduc, la fourniture de l'eau au compteur et l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc public.

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2022.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Catherine Pepin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Wickham, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le Règlement numéro 2022-09-964 à l'hôtel de ville et sur notre site internet (www.wickham.ca), conformément au Règlement numéro 2019-04-888, le cinquième jour du mois d'octobre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce sixième jour du mois d'octobre 2022.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière